Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires

Causse Bégon
Dourbies
Lanuéjols
Lasalle
L'Estréchure
Les Plantiers
Peyrolles
Revens
Saint André de Majencoules
Saint André de Valborgne
Saint-Sauveur-Camprieu
Saumane
Soudorgues
Trèves
Val-d'Aigoual

L'Espérou, le 26 mai 2025.

Mesdames et Messieurs les Conseillers et suppléants de la Communauté de Communes CAUSSES AIGOUAL CEVENNES - Terres Solidaires

Objet : Convocation Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MERCREDI 4 JUIN 2025
A 9 H 30
A REVENS
A LA SALLE COMMUNALE

Ordre du jour **:**

1. Approbation du procès-verbal de réunion du conseil du 02/04/25.
2. Recomposition des conseils communautaires dans la perspective du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de mars 2026.
3. Convention entre la Région Occitanie et la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes sur les activités économiques dont la signature est pilotée par le GAL.
4. Plan de financement 2025 de la Convention territoriale pour la Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC).
5. Subvention 2025 aux associations.
6. Décisions modificatives N°1 Budgets Déchets et AEP/Assainissement.
7. Modification du règlement d'eau potable et d'assainissement.
8. Plan de financement NATURA 2000 pour la période du 01/01/25 au 31/12/25.
9. Convention d'utilisation du service de gestion des déchets de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes par la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises.

Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires
L'Espérou - 83 Avenue Georges Fabre
30570 Val-d'Aigoual
Tél : 04.67.82.73.79
c.c@cac-ts.com

10. Convention avec le centre social de l'Oustal pour la participation financière de l'accueil des enfants de la Vallée Borgne.
11. Remboursement des frais de mandat spécial du président et du 1er vice-président.
12. Convention de partenariat pour la revitalisation du hameau de Saint Sauveur des Pourcils.
13. Indemnité horaire pour travail de nuit, du dimanche et des jours fériés.
14. Contrat à durée déterminée - Chargé de projet du Plan Alimentaire Territorial (PAT).
15. Contrat à durée déterminée saisonnier - Climatographe Mt Aigoual.
16. Présentation du rapport Social Unique (RSU) - Données 2023.
17. Questions diverses.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
Gilles BERTHEZENE.

Communauté de Communes Causses Aigoual Cevennes Terres Solidaires

Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes - Terres Solidaires
L'Espérou - 83 Avenue Georges Fabre
30570 Val-d'Aigoual
Tél : 04.67.82.73.79
c.c@cac-ts.com